



Coupon à remplir et renvoyer à l'ETSUP  
8, Villa Montsouris 75014 Paris  
(prêt à l'envoi voir au dos) avec le règlement.

## Tarifs :

- 40 euros pour les salariés
- 20 euros pour les adhérents de l'association des surintendantes d'usines
- 10 euros pour les étudiants (joindre au courrier un justificatif)

Nom : .....

Prénom : .....

@ .....

Fonction : .....

Employeur : .....

**Règlement validant votre inscription - uniquement par chèque à l'ordre de l'ETSUP avant le 10 juin 2014**  
**Pas de remboursement après cette date.**

Etudiant, de quelle école venez vous ? .....



**LIEU DE LA JOURNÉE D'ETUDE :**  
**Auditorium des Diaconesses de Reuilly**  
**18, rue du Sergent Bauchat**  
**75012 Paris**

**Métro 8 : station Montgallet**  
**Bus n°46 : arrêt Montgallet**  
**RER A : station Nation**

**A POUR MISSION DE :**

- Qualifier les praticiens et les cadres de l'action sociale,
- Développer les compétences des professionnels et, en particulier, ceux qui œuvrent dans le champ de l'enfance, de l'insertion, de l'emploi et de l'entreprise. Favoriser la mise en valeur de l'expérience et des acquis des personnes et des groupes,
- Promouvoir la recherche et la production des savoirs en travail social en France et en Europe.

### SES DIFFERENTS SECTEURS D'ACTIVITE

#### Six formations initiales préparant aux métiers :

d'assistant familial (DEAF), d'assistant de service social (DEASS), d'éducateur spécialisé (DEES), d'éducateur de jeunes enfants (DEEJE), d'éducateur technique spécialisé (DEETS) et de conseiller en insertion professionnelle (CIP).

#### Des formations supérieures préparant aux :

diplôme d'État d'ingénierie sociale (DEIS), certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement social (CAFDES), diplôme de conseiller du travail, certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS), fonctions de formateurs de terrain (FFT), certificat de superviseur, analyseur de pratiques.

**Des interventions sur site :** formations à la demande, supervision, analyse de pratiques, accompagnement professionnel individualisé.

**La recherche et le développement :** étude, recherche, conseil...

[www.etsup.com](http://www.etsup.com)



**l'etsup** [www.etsup.com](http://www.etsup.com)  
ECOLE SUPERIEURE DE TRAVAIL SOCIAL

**20 juin 2014**  
**Journée d'étude**  
**L'accueil familial en mutation**

**Loi de 2005 : bientôt 10 ans !**

organisée avec le soutien de

Contact : ETSUP-Paul Beretti / [colloque@etsup.com](mailto:colloque@etsup.com) / 01 84 17 11 14

# L'accueil familial en mutation. Loi de 2005 : bientôt 10 ans !

« La lettre ministérielle de saisine de l'IGAS rappelle que l'accueil familial est le premier mode de placement des mineurs pris en charge par l'aide sociale à l'enfance (ASE), devant le placement en établissement. Il concerne plus de 70 000 enfants confiés à environ 50 000 assistants familiaux, principalement employés par les conseils généraux et des associations ».

IGAS, Rapport n° RM-2013-018P

## Programme de la journée

**8h30** : Accueil des participants

**9h00** : Ouverture de la journée par :

- Pascal Chevit, Président de l'association des surintendantes d'usines
- Chantal Goyau, Directrice générale de l'ETSUP
- Pascale Breugnot, Responsable de pôle

**9h30** : Souvenir (Anne Olivier, sociologue Tessiture'S)

- Une vie sans regret (Armande Tardy, AF, †)
- Trois générations d'assistants familiaux (Corinne Verdu, responsable de formation)
- Souvenirs et itinéraire d'un gosse de la DASS (Patrick Cauche, AF)

**10h30** : Pause

**10h45** : Exposé sur « la mission d'enquête sur le placement familial au titre de l'aide sociale à l'enfance » (Stéphane Paul / Bernard Verrier, auteurs du rapport de l'IGAS) suivi d'un échange avec la salle

**12h30** : Pause

**14h00** : Radio-cigognes (Mireille Niclause-Weibel, AF)

**14h30** : Professionnalisation des assistants familiaux, professionnalisation des services... Table ronde avec des acteurs de l'accueil familial (animation : Anne Oui, Chargée de mission à l'ONED) / suivie d'un échange avec la salle

**17h00** : Fin des travaux

## Une thématique, des questions...

La loi du 27 juin 2005 a considérablement modifié les conditions d'exercice des acteurs du placement familial.

Neuf ans plus tard, où en est-on ? La professionnalisation des assistants familiaux a-t-elle permis aux services concernés d'améliorer les prises en charge liées à leurs missions ?

Le rapport de l'IGAS réalisé par la mission d'enquête sur le placement familial au titre de l'aide sociale à l'enfance, a fondé sa démarche sur trois questions centrales :

- « Comment le placement familial permet-il le développement physique, affectif, intellectuel et social des enfants pour qui cette solution est prescrite ?
- En quoi les conditions d'exercice des fonctions d'assistant familial y contribuent-elles ?
- Les responsabilités des conseils généraux et des autres autorités sont-elles bien définies et bien exercées, dans l'optique d'un fonctionnement efficient de l'accueil familial ? »

L'objet de cette journée est de faire un point d'étape sur les avancées proposées par la loi de 2005, tant par rapport aux différents professionnels que vis-à-vis du service rendu et des dispositifs de formation.



L'accueil familial en mutation  
Loi de 2005, bientôt 10 ans !

Coupon de participation à compléter  
et renvoyer à



ETSUP- Paul BERETTI

8, villa du Parc Montsouris

75014 PARIS

